



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 – IDENTIFICATION

| | |
|-------------------------|--|
| IDENTIFICATEUR | AQUA-SHINE |
| CODE PRODUIT | 8010, 8012 |
| USAGE RECOMMANDÉ | Cire à vaporiser |
| RESTRICTION UTILISATION | Ne pas utiliser avec d'autres produits nettoyants. |
| FOURNISSEUR / FABRICANT | AUTO-CHEM INC 33 de Lyon Repentigny, QC J5Z 4Z3 450-654-9292 www.autochem.com |
| TELEPHONE URGENCE | CANUTEC 1-613-996-6666 (24 heures) |

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

| | | |
|---------------------------------|--|--|
| CLASSIFICATION | Danger pour le milieu aquatique, danger aigu 3 | |
| ÉLÉMENTS ÉTIQUETAGE | | |
| MENTIONS AVERTISSEMENT | | |
| MENTIONS DANGER | H402 | Nocif pour les organismes aquatiques. |
| CONSEILS PRUDENCE -PRÉVENTION | P273 | Éviter le rejet dans l'environnement. |
| CONSEILS PRUDENCE – RÉPONSE | | |
| CONSEILS PRUDENCE – STOCKAGE | | |
| CONSEILS PRUDENCE - ÉLIMINATION | P501 | Éliminer le contenu/réceptacle selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales. |
| AUTRES DANGERS | Sans objet. | |

3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

| DÉNOMINATION CHIMIQUE | C.A.S | CONCENTRATION |
|--|------------|---------------|
| Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée (C9-C16) | 64742-47-8 | 10 – 30 * |

* DÉCLARATION DE SECRET INDUSTRIEL: La concentration exacte de la composition a été retenue en tant que secret industriel.

4 – PREMIERS SOINS

| | |
|--------------------|--------------------------------------|
| VOIES D'EXPOSITION | Inhalation, cutanée, oculaire, orale |
|--------------------|--------------------------------------|

| | |
|--------------|---|
| INHALATION | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| CUTANÉE | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| OCULAIRE | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin. |
| ORALE | NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux. |
| NOTE MÉDECIN | Traitement spécifique : selon les symptômes. |

5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

| | |
|---------------------------------|---|
| AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS | Mousse chimique, dioxyde de carbone, jet d'eau. |
| AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS | Aucun. |
| DANGERS SPÉCIFIQUES | Produits de combustion : oxydes de carbone, oxydes de silice, fumée acre. |
| ÉQUIPEMENT PROTECTION | Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un appareil de respiratoire autonome approuvé NIOSH. |
| PRÉCAUTIONS SPÉCIALES | Ne pas laisser les eaux d'écoulement atteindre les égouts, fossés ou cours d'eau. |

6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

| | |
|---|--|
| PROTECTION PERSONNELLE | Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel. |
| INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT/ NETTOYAGE | Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire. |
| PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES | Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. |

7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

| | |
|-------------|---|
| MANUTENTION | Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Garder les contenants fermés. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Maintenir une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit ou à proximité. |
|-------------|---|

| | |
|------------------------|---|
| | Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |
| STOCKAGE | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Garder les contenants fermés. |
| MATIÈRES INCOMPATIBLES | Acides forts. |

8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

| INGRÉDIENT | C.A.S. | SOURCE | VALEUR |
|--|------------|--------|---------------------------------------|
| Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée (C9-C16) | 64742-47-8 | ACGIH | VEMP 1200 mg/m ³ , 197 ppm |

| | |
|---------------------------------------|---|
| MÉCANISMES TECHNIQUES | Assurer une ventilation générale et/ou par aspiration à la source pour maintenir les concentrations au-dessous des normes d'exposition. |
| PROTECTION RESPIRATOIRE | Maintenir les conditions atmosphériques sous les limites d'exposition. Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues ou lors d'un déversement. |
| VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION | Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail. |
| PROTECTOIN OCULAIRE | Lunettes protectrices contre les agents chimiques. Porter un élément facial s'il y a risque d'éclaboussures. |
| RECOMMANDATIONS HYGIÈNE GÉNÉRALE | Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. |

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|--|---------------------------------------|
| APPARENCE | Liquide visqueux, opaque, beige pâle. |
| ODEUR | Fruitée. |
| SEUIL OLFACTIF | Non disponible. |
| pH | 9.46 |
| POINT DE FUSION/CONGÉLATION | Non disponible. |
| POINT INITIAL D'ÉBULLITION | Non disponible. |
| POINT D'ÉCLAIR (coupe fermée) | Ne s'applique pas. |
| TAUX ÉVAPORATION | Non disponible. |
| INFLAMMABILITÉ | Ininflammable. |
| LIMITE INFÉRIEURE INFLAMMABILITÉ/EXPLOSIVITÉ | Ne s'applique pas. |
| LIMITE SUPÉRIEURE INFLAMMABILITÉ/EXPLOSIVITÉ | Ne s'applique pas. |

| | |
|-------------------------------------|--------------------------|
| TENSION DE VAPEUR | Non disponible. |
| DENSITÉ DE VAPEUR (air=1) | Non disponible. |
| DENSITÉ RELATIVE | 0.996 |
| SOLUBILITÉ (eau/autre) | Partielle. |
| COEFFICIENT PARTAGE (n-octanol/eau) | Non disponible. |
| TEMPÉRATURE AUTO-INFLAMMATION | Non disponible. |
| TEMPÉRATURE DÉCOMPOSITION | Non disponible. |
| COV | 136.45 g/L (0.137 kg/kg) |
| VISCOSITÉ Spindle #2, 100 rpm | 116 cps |

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|-------------------------------------|--|
| RÉACTIVITÉ | Stable lors de l'utilisation recommandée. |
| STABILITÉ CHIMIQUE | Stable dans les conditions normales d'utilisation. |
| RÉACTIONS DANGEREUSES | Aucune polymérisation. |
| CONDITIONS À ÉVITER | Gel ou chaleur excessive, matières incompatibles. |
| MATIÈRES INCOMPATIBLES | Acides forts. |
| PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX | Oxydes de carbone, oxydes de silice. |
| INFORMATION ADDITIONNELLE | Ne pas mélanger avec d'autres produits nettoyants. |

11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

| | |
|----------------------------|---|
| EFFETS AIGUS | |
| INHALATION | N'est pas un irritant pour le système respiratoire. |
| CUTANÉ | N'est pas un irritant cutané. |
| OCULAIRE | Peut provoquer une irritation oculaire temporaire et de la rougeur. |
| ORALE | Peut provoquer un inconfort gastrique lorsqu'ingéré en grandes quantités. |
| EFFETS CHRONIQUES | |
| INHALATION | Aucune donnée. |
| CUTANÉ | Aucune donnée. |
| OCULAIRE | Aucune donnée. |
| ORALE | Aucune donnée. |
| INFORMATION ADDITIONNELLE | |
| EFFETS CANCÉROGÈNES (CIRC) | Non classé. |
| EFFETS MUTAGÈNES | Aucune donnée. |
| EFFETS TERATOGENES | Aucune donnée. |
| EFFETS REPRODUCTION | Aucune donnée. |
| EFFETS SENSIBILISATION | Aucune donnée. |
| ORGANES CIBLES | Aucune donnée. |
| MALADIES AGRAVÉES | Aucune donnée. |

| | |
|------------------------|----------------|
| SUBSTANCES SYNERGIQUES | Aucune donnée. |
|------------------------|----------------|

| DÉNOMINATION CHIMIQUE | C.A.S. | DL50 ORAL mg/kg | DL50 CUTANÉ mg/kg | CL50 INHALATION |
|--|------------|--------------------|----------------------|-----------------|
| Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée (C9-C16) | 64742-47-8 | >5000, rat | >2000, lapin | Aucune donnée. |

12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

| | |
|--|---------------------|
| Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée (C9-C16) | 64742-47-8 |
| CL50 2.2 mg/L, 96 h, statique | Lepomis macrochirus |
| CL50 2.4 mg/L, 96 h, statique | Oncorhynchus mykiss |
| CL50 45 mg/L, 96 h, dynamique | Pimephales promelas |

| | |
|-------------------------------|---|
| PERSISTANCE ET BIODÉGRADATION | Non disponible. |
| POTENTIEL BIOACCUMULATION | Non disponible. |
| MOBILITÉ DANS LE SOL | Non disponible. |
| AUTRES EFFETS NOCIFS | Non disponible. |
| AUTRE INFORMATION | Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités. |

13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

| | |
|-----------------------|---|
| MÉTHODE D'ÉLIMINATION | L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. |
| EMBALLAGE CONTAMINÉ | Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets. |

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| | |
|---|--------------------------------------|
| TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES (CANADA) | |
| Non réglementé pour le transport. | |
| POLLUANT MARIN | Non. |
| REMARQUE | Ne pas rejeter dans l'environnement. |

15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

| | |
|--------|---|
| CANADA | |
| LCPE | Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS) ou ils sont exempts. |

| | |
|------------|---|
| ÉTATS-UNIS | |
| TSCA | Tous les composants du produit sont répertoriés dan l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts. |

16 – AUTRES INFORMATIONS

| | |
|-----------------|---|
| VERSION | 1.0 |
| DATE | 30 septembre 2015 |
| PRÉPARÉE PAR | AUTO-CHEM INC. |
| ABBREVIATIONS | |
| ACGIH | American Conference of Governmental Industrial Hygienists |
| AIHA | American Industrial Hygiene Association |
| CAS | Chemical Abstract Service |
| CEPA | Canadian Environmental Protection Act |
| CIRC | Centre International pour la Recherche sur le Cancer |
| CL / LC | Concentration létale /Lethal concentration |
| DL / LD | Dose létale / Lethal dose |
| CE / EC | Concentration efficace / Effective concentration |
| IARC | International Agency for Research on Cancer |
| LCPE | Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement |
| LES/NDSL | Liste extérieure des substances / Non domestic substances list |
| LIS/DSL | Liste intérieure des substances / Domestic substances list |
| NIOSH | National Institute for Occupational Safety and Health |
| NTP | National Toxicology Program (U.S.A.) |
| OSHA | Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.) |
| PEL | Permissible Exposure Limit |
| SIMDUT | Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail |
| STEL | Short-term Exposure Limit |
| STOT | Specific target organ toxicity |
| TCOC | Toxicité pour certains organes cibles |
| TLV | Threshold Limit Value |
| TSCA | Toxic Substances Control Act |
| TWA | Time Weighted Average |
| USEPA | United States Environmental Protection Agency |
| VECD | Valeur exposition courte durée |
| VEMP | Valeur exposition moyenne pondérée |
| WHMIS | Workplace Hazardous Materials Information System |
| AVIS AU LECTEUR | Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem Inc. ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem Inc. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dan la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé. |